

Plan de protection COVID-19

Pour la pratique du curling dans la halle d'Ycoor à Crans-Montana

Version : 1.0/20 septembre 2020

Auteur : Anne-Gabrielle Mittaz Hager et Johnny Glettig

Introduction

Depuis le 22 juin 2020, les activités sportives sont à nouveau autorisées dans toutes les disciplines, sous réserve du respect des **concepts de protection propres à chaque club**. En tenant compte de ces aspects, le CC Crans-Montana autorise la pratique du curling.

Nous avons conscience que les relâchements peuvent entraîner une hausse du risque de contagion, en particulier lorsque nous sommes en groupe, comme par exemple lors de la pratique du curling.

Nous prenons nos propres responsabilités, faisons attention à notre hygiène et nous contribuons à la prévention de nouvelles infections grâce à une approche réfléchie !

Principes

1. Accès à la halle de curling (entraînement et compétition)

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à venir jouer au curling. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin.

2. Garder ses distances

Dans tous les cas où cela est possible, gardez une distance de 1.5 mètre : dès votre arrivée à Ycoor, dans les vestiaires, lors des discussions, lors de la douche, après l'entraînement / le match et lorsque vous quittez la halle. Lorsque la distance ne peut être respectée, l'OFSP préconise de porter un masque.

3. Respecter les règles d'hygiène et de comportement de l'OFSP

- Garder la distance autant que possible
- Portez un masque si la distance ne peut pas être respectée
- Lavez-vous soigneusement les mains
Celui qui se lave les mains soigneusement avec du savon ou du désinfectant avant et après la pratique du curling, se protège et protège les autres
- Évitez de vous serrer la main
- Toussez et éternuez dans un mouchoir ou dans votre coude

4. Etablir des listes de présence

Sur demande, les contacts étroits doivent pouvoir être attestés aux autorités sanitaires pendant 14 jours. Afin de simplifier le traçage des personnes, nous tiendrons des listes de présence pour toutes les sessions de jeu que nous organisons (Annexe I).

Chaque personne qui entre dans la halle de curling devra inscrire sur la liste affichée sur la porte de la halle, son nom, son prénom, son N° de portable, l'heure d'entrée et de sortie de la halle.

Lors des entraînements des Juniors et lors des initiations, le moniteur présent complétera la liste de présence.

Lors d'entraînement individuel, chacun est responsable de compléter la liste de présence affichée sur la porte de la halle d'Ycoor.

Les listes des présences seront relevées chaque soir et gardées durant 14 jours

5. Personnes du CCCM responsables du plan coronavirus

Chaque organisation qui prévoit de reprendre son activité sportive doit nommer un(e) responsable du plan coronavirus. Cette personne est chargée de veiller à ce que les règlements soient respectés. Dans notre club, il s'agit de Pierre-Alain Beney (+41 79 860 97 43 ou p.a.beney.56@gmail.com) et de Johnny Glettig (+41 79 220 31 18 ou johnny@glettig.ch).

Veillez les contacter directement pour toute question ou information complémentaire.

6. Prescriptions spécifiques

Ces prescriptions spécifiques s'appliquent à la pratique du curling qui comprend les entraînements, les matchs (tournoi interne et autres tournois et compétitions) ainsi que les initiations qui se déroulent dans la Halle d'Ycoor.

- Veuillez limiter le temps passé aux vestiaires et essayer de garder la distance recommandée aux mieux. Nous vous recommandons, si possible, de vous changer chez vous.
- Entrez dans la halle juste avant l'entraînement ou le match.
- La halle d'Ycoor peut contenir au maximum 24 personnes (8 personnes par piste).
- L'entraînement et la pratique du curling sont fondamentalement possibles sans restriction.
- Sur la glace :
 - Les deux équipes sont composées de quatre personnes.
 - Il est autorisé à deux joueurs de balayer simultanément.
 - Les joueurs de l'équipe adverse à celle qui joue, se tiennent sur le côté droit de la piste en respectant la distance.
 - Tous les déplacements sur la glace, sauf le balayage, se font également sur le côté droit de la piste.
 - Ceci permet de respecter les distances de sécurité entre les pistes.
- Pierres de curling et balais de la halle :
 - Ne touchez que votre propre matériel, votre propre balai et vos deux pierres !
 - Ne nettoyez pas vos pierres avec la paume de votre main nue ! Ceci peut uniquement être fait avec le gant ou le coussin du balai.

- Chaque joueur désinfecte avant et après le jeu, la poignée de ses pierres, le manche du balai de la halle ainsi que le matériel de mesure utilisé.
- Le matériel de désinfection est à disposition sur le rebord ouest de chaque piste de curling : 1 bouteille de désinfectant par piste, une poubelle fermée et du papier ménage.
- Veuillez respecter le plan de protection du Café d'Ycoor lorsque vous partagerez le verre de l'amitié après le match.

7. Actualisation du plan de protection

En cas de modification des recommandations de la Confédération et/ou du canton du Valais, ce plan de protection sera actualisé au fur et à mesure et les membres du CC Crans-Montana en seront informés par mail.

8. Annexes

- Annexe I : Liste des présences journalières dans la halle de curling
- Annexe II : Feuille d'information pour les membres du CCCM
- Annexe III : Feuille d'information pour les moniteurs
- Annexe IV : Feuille d'information pour les hôtes/participants aux tournois et/ou initiations

Crans-Montana, le 20 septembre 2020

Le comité du CCCM